

## PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

---

**SELARL**

**GWENAELE PRENELLE**

Commissaires de Justice Associés

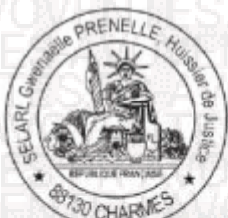
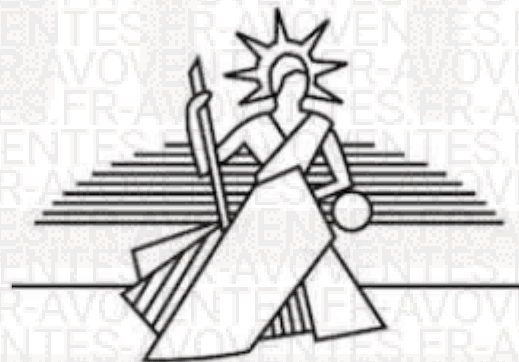
**21 B RUE MAURICE BARRES**

**88130 - CHARMES**

Tel : 03.29.38.07.01

[g.prenelle@commissaire-justice.fr](mailto:g.prenelle@commissaire-justice.fr)

---



**MARDI HUIT AVRIL  
DEUX MILLE VINGT CINQ  
à 14 heures 00**

**A LA REQUETE DE :**

La société EOS FRANCE, société par actions simplifiée à associé unique, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 488 825 217, dont le siège social est sis 74 rue de la Fédération - 75015 PARIS, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, agissant en vertu d'une lettre de désignation en date du 17 janvier 2022 en qualité de représentant-recouvreur du Fonds Commun de Titrisation FONCRED IV, représenté par la Société FRANCE TITRISATION, Société par actions simplifiée à associé unique, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 353 053 531, dont le siège social est sis 1 boulevard Haussmann - 75009 PARIS, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, le Fonds Commun de Titrisation FONCRED IV, représenté par la Société FRANCE TITRISATION, venant aux droits de la SOCIÉTÉ GENERALE, Société Anonyme, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 552 120 222, dont le siège social est sis 29 boulevard Haussmann - 75009 PARIS, suivant acte de cession de créances en date du 03 août 2022.

**SUR LA REQUISITION DE :**

EOS FRANCE, ainsi déclaré

**M'AYANT EXPOSE :**

**Lequel m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :**

Propriété de \_\_\_\_\_ ainsi déclarée  
\_\_\_\_\_ ainsi déclaré

Agissant en vertu :

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 03/02/2025

Et des articles R322-1 à 322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution,

**Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours impartis à**

Propriété de \_\_\_\_\_ ainsi déclarée  
\_\_\_\_\_ Ouvrier, ainsi déclaré

**Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :**



412 rue Saint Rémy

88500 BAUDRICOURT

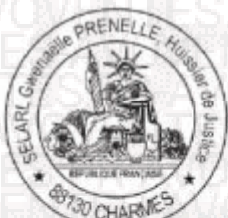
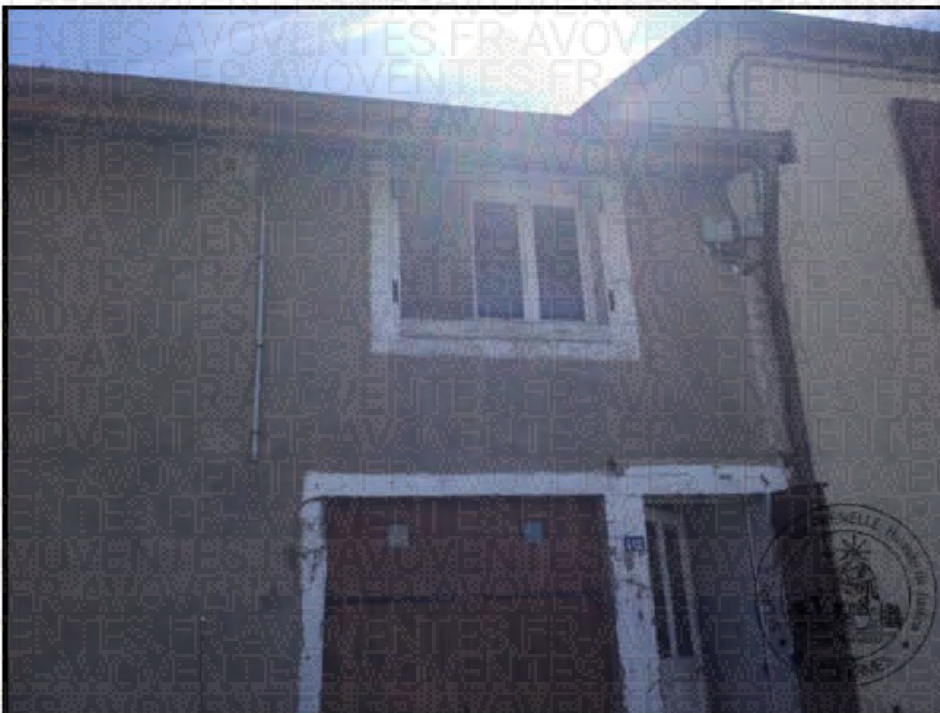
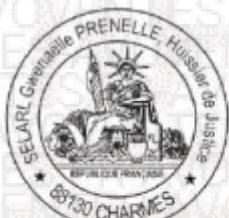




Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)



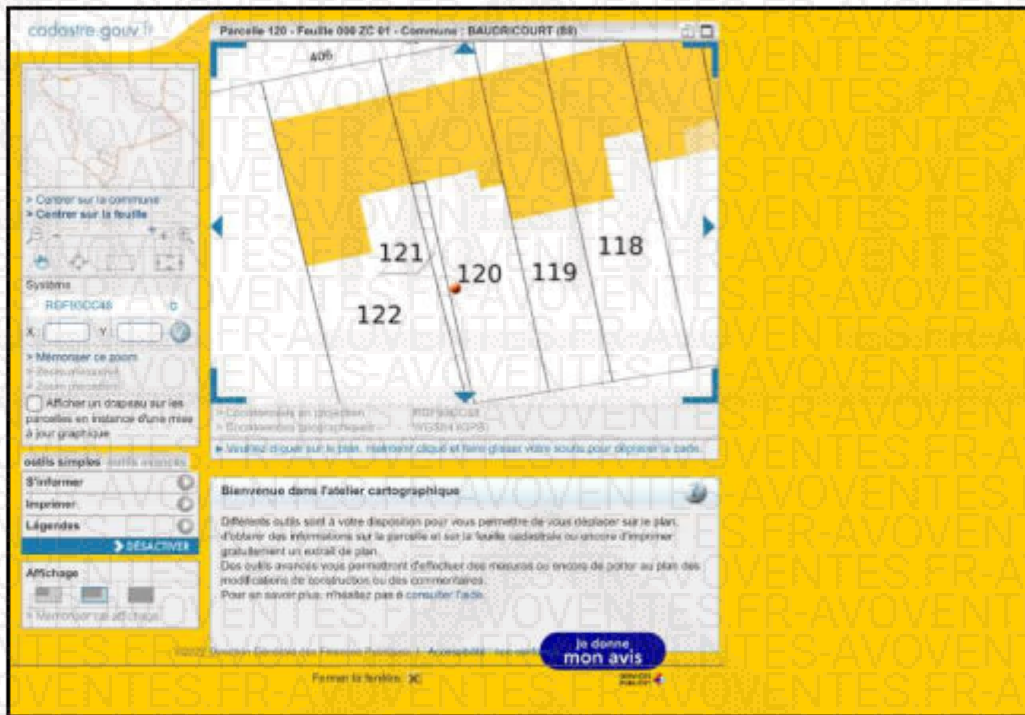


Image fournie à titre d'illustration (Source Cadastre)

## DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, **GWENAELE PRENELLE, Commissaire de Justice, membre de la SELARL GWENAELE PRENELLE, Commissaires de Justice Associés demeurant 21 B RUE MAURICE BARRES à CHARMES (88), par l'un d'eux soussigné,**

En présence de :

- ETI, ainsi déclaré
- Geny De L'eau, ainsi déclaré
- 
- Propriétaire

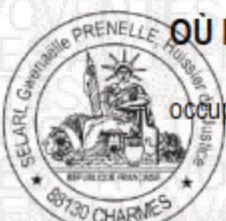
## JE ME SUIS RENDUE CE JOUR

412 rue Saint Rémy

88500 BAUDRICOURT

## OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

occupant le local, et conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures



Civiles d'Exécution, deux personnes témoins majeurs et d'un diagnostiqueur qui ne sont ni à mon service ni au service du créancier.

## RÉFÉRENCE DE L'ACTE

43682

## CONVOCACTION

Le rendez-vous a été fixé avec [avoventes.fr](mailto:avoventes.fr) par téléphone.

## LOCALISATION DU BIEN

Le bien est situé à 88500 BAUDRICOURT, 412 rue Saint Rémy.

## INFORMATIONS SUR LA VILLE

La commune de BAUDRICOURT a 330 habitants, elle est située à 8 km de MIRECOURT et à 40 km d'EPINAL, la principale ville des Vosges.

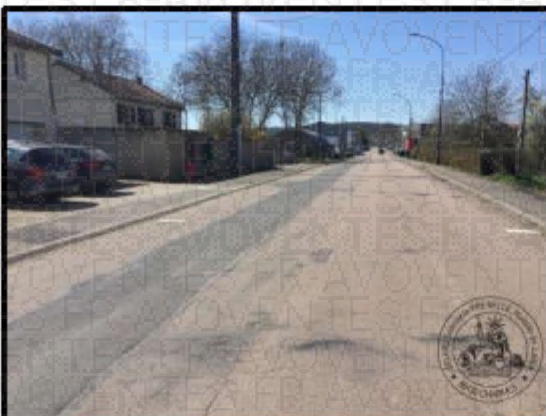
## PHOTOGRAPHIES DE LA RUE



Photographie n°1.



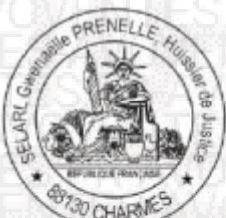
Photographie n°2.



Photographie n°3.



Photographie n°4.





Photographie n°5.

### **SUPERFICIE DU BIEN**

140,94 m2 loi carrez.

### **CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT**

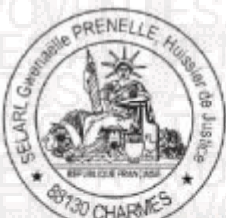
Le bien est occupé par années.

a quitté les lieux depuis plusieurs

### **OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE BIEN :**

**La maison est dans un état moyen. Hormis le salon et la salle à manger, aucune des pièces n'est terminée en terme de finitions (pas de plinthes, pas de revêtement mural...). Il n'y a pas de garage, simplement une grange dont la porte est trop étroite pour le passage d'un véhicule.**

### **Au rez de chaussée :**



## EXTÉRIEUR DEVANT LA MAISON

Je constate que la maison est située au bord de la route départementale, séparée de celle-ci par le trottoir et par une bande de terrain couverte de mauvaises herbes. De chaque côté de cette bande de terrain, un petit grillage sépare la propriété en question des propriétés voisines.

Je constate que la marche en béton qui permet d'accéder à la maison est cassée.

Je constate la présence de plusieurs fissures sur la façade avant de la maison. Des morceaux d'enduit sont également tombés par endroits.



Photographie n°1.



Photographie n°2.



Photographie n°3.



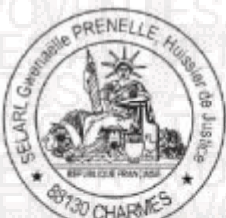
Photographie n°4.



Photographie n°5.



Photographie n°6.



## ENTRÉE

L'accès s'effectue par une porte d'entrée en état d'usage normal, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée à clé en métal, extérieur peint, intérieur peint, serrure monopoint. Je relève quelques salissures. Simple vitrage.

Le sol est recouvert de carrelage en bon état, de couleur grise. Joints jaunis.

Les murs sont recouverts de peinture en mauvais état, de couleur blanche.

Le plafond est recouvert de plaques de plâtre brutes en état d'usage normal.

L'équipement électrique comprend deux interrupteurs simples en bon état.

Je constate l'absence totale de plinthes.



Photographie n°1.



Photographie n°2.



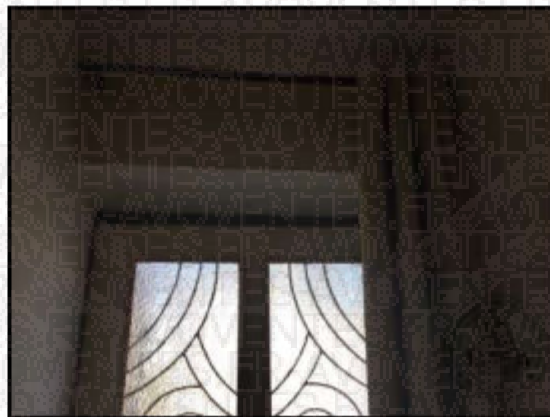
Photographie n°3.



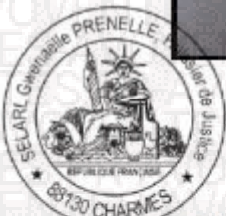
Photographie n°4.



Photographie n°5.



Photographie n°6.

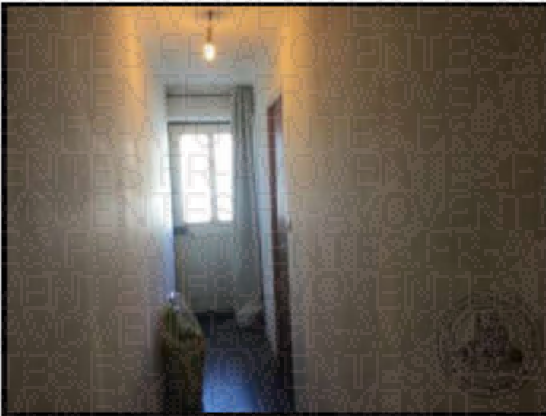




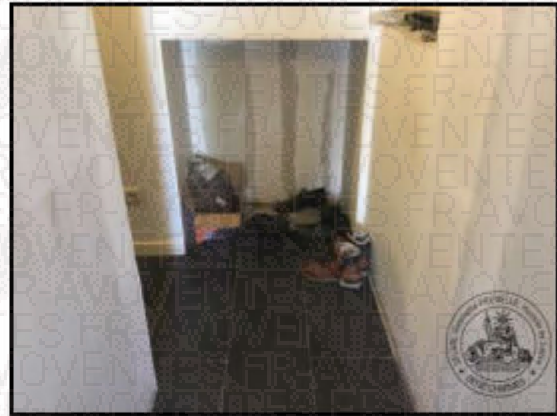
Photographie n°7.



Photographie n°8.



Photographie n°9.



Photographie n°10.



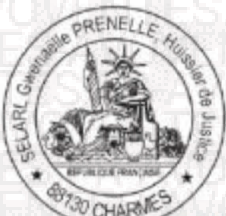
Photographie n°11.



Photographie n°12.



Photographie n°13.



## CAVE ET GRANGE

L'accès s'effectue par une porte simple en état d'usage normal, de couleur marron, ouverture battant simple, avec une poignée à clé en métal, extérieur à l'état brut, intérieur à l'état brut, serrure monopoint.

J'accède alors à un première pièce, une grange, qui est également accessible par une double porte en bois donnant sur l'extérieur mais qui est trop étroite pour laisser passer une voiture. Au sol de la grange se trouvent deux agglos qui servent de marches pour y accéder depuis le couloir de l'entrée. Depuis la grange, en empruntant un escalier en pierres, je constate la présence d'une cave, non accessible du fait de l'encombrement de la grange.

Concernant la grange, le sol est recouvert d'une chape brute en état d'usage normal, de couleur grise.

Les murs sont recouverts de pierre apparente en état d'usage normal.

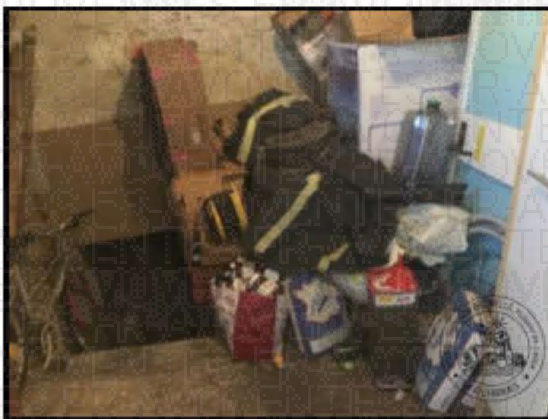
Le plafond est recouvert de laine de roche, en état d'usage normal.



Photographie n°1.



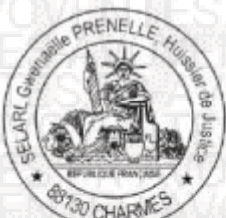
Photographie n°2.



Photographie n°3.



Photographie n°4.





Photographie n°5.



Photographie n°6.



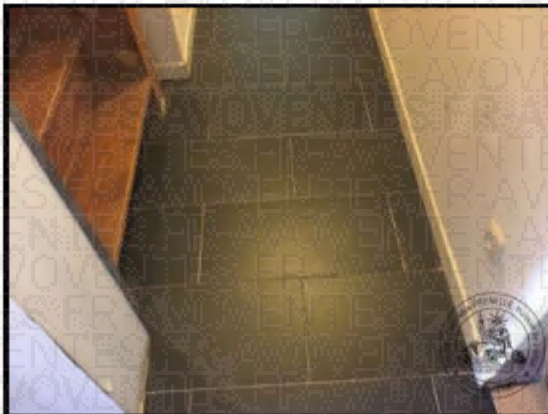
Photographie n°7.

## COULOIR DE DISTRIBUTION

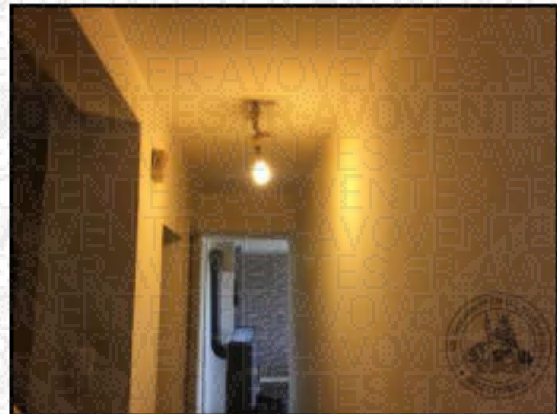
L'équipement électrique comprend un interrupteur simple en bon état, une prise électrique non vérifié.

Je constate que ce dégagement est dans le même état que l'entrée précédemment décrite.

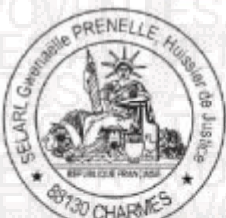
Je constate la présence d'un renforcement sous l'escalier, nommé « buanderie » par le rapport de diagnostics. Ce dernier fait plusieurs mètres carrés et a été aménagé avec des étagères et une tringle. Je constate également la présence d'un petit meuble et d'un miroir mural.



Photographie n°1.



Photographie n°2.

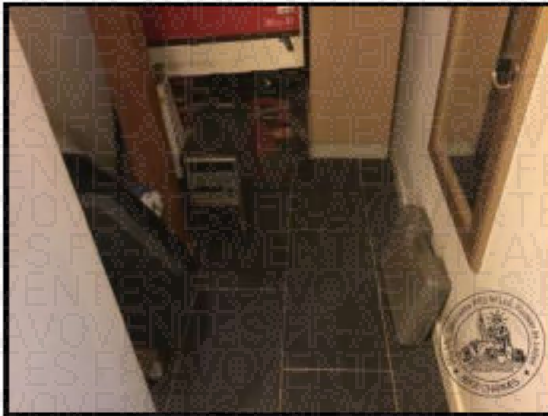




Photographie n°3.



Photographie n°4.



Photographie n°5.



Photographie n°6.



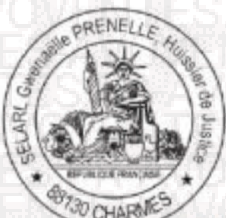
Photographie n°7.



Photographie n°8.



Photographie n°9.



## WC

L'**accès** s'effectue par une porte simple en état d'usage normal, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée à clé en métal, extérieur à l'état brut, intérieur à l'état brut, serrure monopoint. Je relève quelques salissures au niveau des passages.

Le **sol** est recouvert de carrelage en état d'usage normal, de couleur grise.

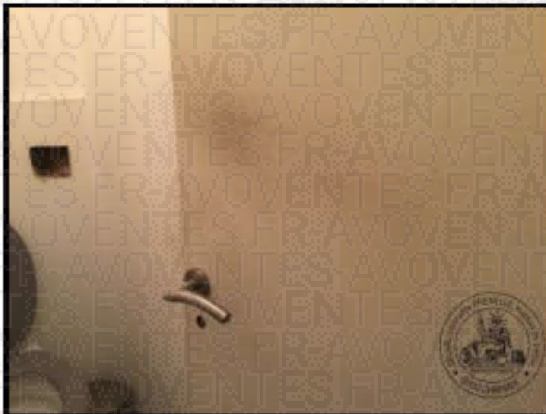
Les **plinthes** sont en bois peintes en état d'usage normal, de couleur blanche.

Les **murs** sont recouverts de peinture en état d'usage normal, de couleur blanche. Je relève un trou et une salissure.

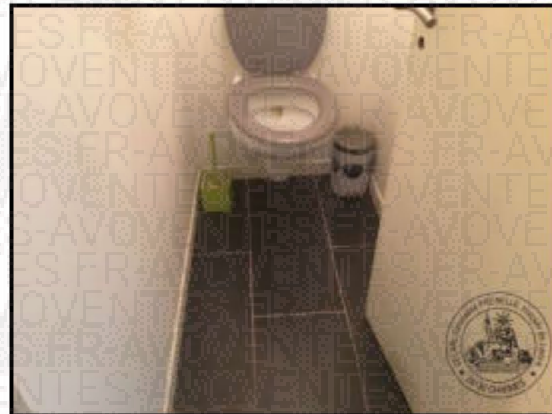
Le **plafond** est recouvert de peinture en état d'usage normal, de couleur blanche, fil, douille et ampoule, avec ampoules.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

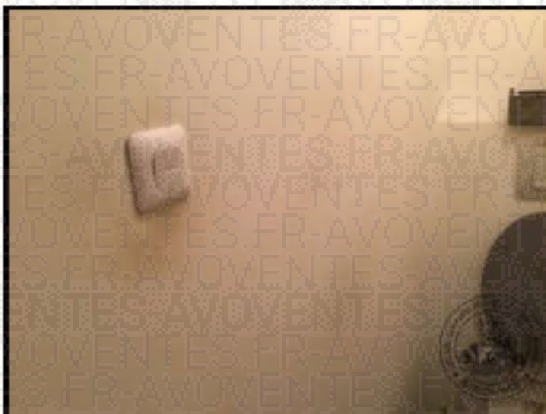
- un WC suspendu en état d'usage normal (un abattant hors d'usage, un mécanisme de chasse d'eau en état d'usage normal, une cuvette en mauvais état Encrassée. )



Photographie n°1.



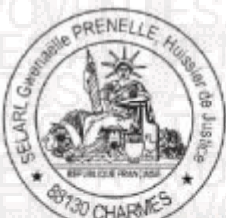
Photographie n°2.



Photographie n°3.



Photographie n°4.





Photographie n°5.

## SALLE À MANGER

Le **sol** est recouvert d'une chape brute en bon état.

Les **plinthes** sont en bois peintes en état d'usage normal, de couleur blanche.

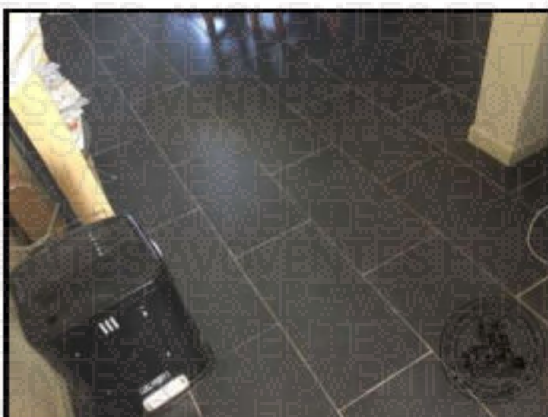
Les **murs** sont recouverts de papier peint en bon état, bicolore.

Le **plafond** est recouvert de peinture en état d'usage normal, de couleur blanche, globe lumineux avec cache, avec ampoules. Peinture jaunie.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal, de couleur marron, sans coffrage, ouverture battant double, châssis bois, double vitrage, volet à simple battant en bois. Absence de tablette de fenêtre (juste une plaque de placo, non peinte).

L'**équipement électrique** comprend cinq prises électriques non vérifié, deux interrupteurs simples en état d'usage normal, une prise téléphone non vérifié.

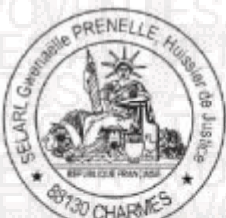
Présence d'un bar.

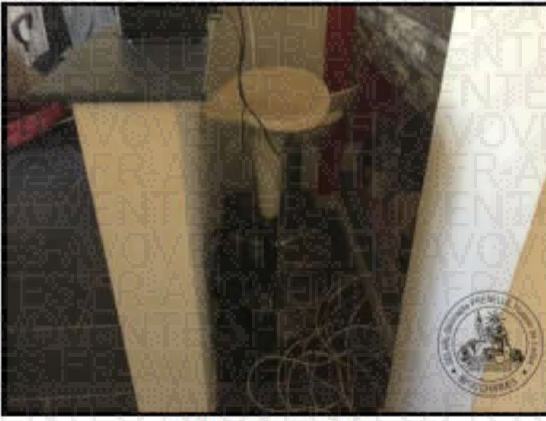


Photographie n°1.

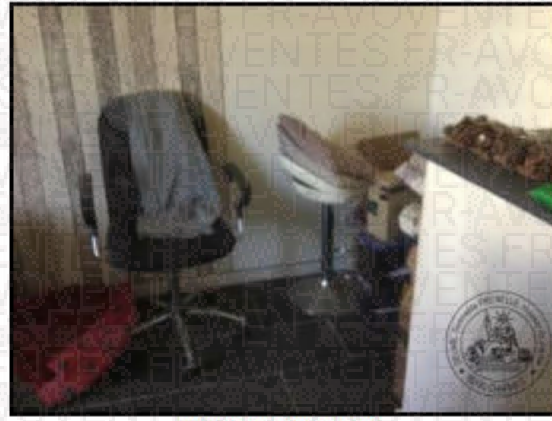


Photographie n°2.

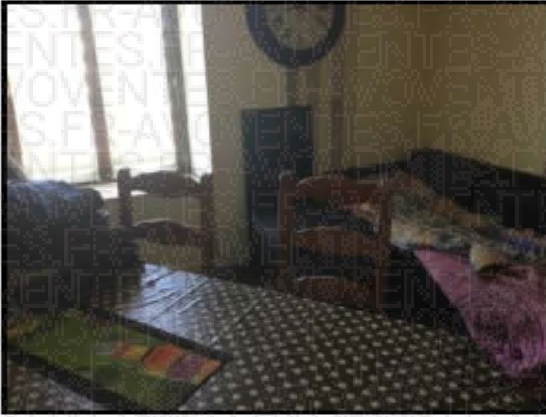




Photographie n°3.



Photographie n°4.



Photographie n°5.



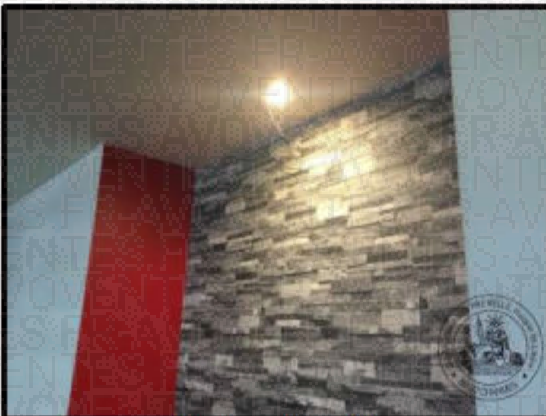
Photographie n°6.



Photographie n°7.



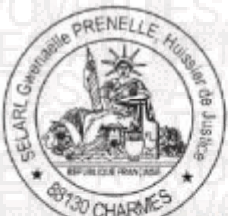
Photographie n°8.



Photographie n°9.



Photographie n°10.



## SALON / CUISINE

Il s'agit d'une seule et même pièce séparée par le bar de la cuisine.

Je procède au descriptif de la pièce en distinguant le côté salon du côté cuisine.

### Côté salon :

Le **sol** est recouvert de carrelage en bon état, de couleur grise. Joints jaunis.

Les **plinthes** sont en bois peintes en état d'usage normal, de couleur blanche.

Les **murs** sont recouverts de papier peint en bon état, bicolore.


Le **plafond** est recouvert de peinture en état d'usage normal, de couleur blanche, spots intégrés, avec ampoules. Peinture jaunie.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par une porte-fenêtre en état d'usage normal, de couleur marron, sans coffrage, ouverture battant double, châssis bois, double vitrage. Pas de volet et absence de plinthes sous la porte vitrée.

L'**équipement électrique** comprend quatre prises électriques non vérifié, quatre interrupteurs simples non vérifié.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- un poêle en état d'usage normal

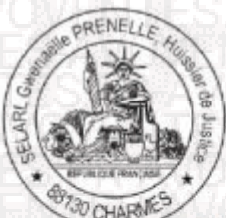
Je demande à  s'il peut me présenter un certificat de ramonage du conduit du poêle à bois. Il me répond qu'il ne le fait pas faire, qu'il s'en occupe lui-même et que le conduit n'est de toute façon pas tubé.



Photographie n°1.



Photographie n°2.

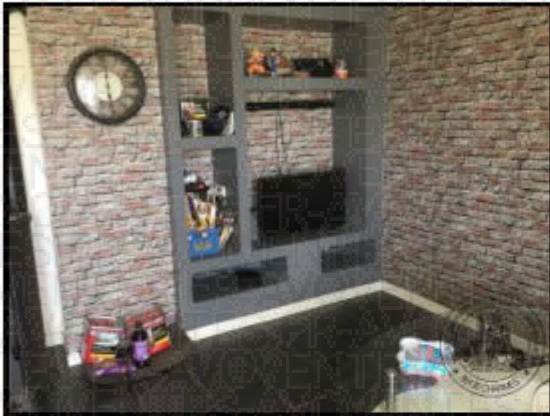




Photographie n°3.



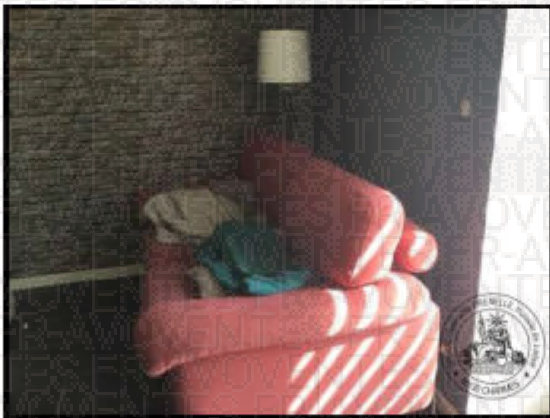
Photographie n°4.



Photographie n°5.



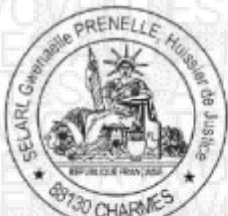
Photographie n°6.



Photographie n°7.



Photographie n°8.



## Côté cuisine :

Le **sol** est recouvert de carrelage en bon état, de couleur grise. Joints jaunis.

Les **plinthes** sont en bois peintes en état d'usage normal, de couleur blanche.

Une partie des **murs** est recouverte de peinture simple en bon état, de couleur grise. Une autre partie des murs est recouverte de papier peint en bon état, bicolore.

Le **plafond** est recouvert de peinture en état d'usage normal, de couleur blanche, lustre, avec ampoules.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par une porte-fenêtre en état d'usage normal, de couleur marron, sans coffrage, ouverture battant double, châssis bois, double vitrage. Sans volet.

L'**équipement électrique** comprend dix prises électriques non vérifiées, un interrupteur simple en état d'usage normal.

Je constate que la cuisine est équipée avec des meubles de cuisine en bois compressé recouverts d'un revêtement blanc mais sans porte. Je constate la présence d'un plan de travail de couleur blanche, en état d'usage. Je constate que les chanfreins du plan de travail ne sont pas tous recouverts d'un revêtement. Le bois compressé est parfois visible.

Je constate la présence d'un évier en résine un bac avec mitigeur douchette, d'une plaque induction avec hotte casquette et d'une planche fixée en hauteur au-dessus de l'évier faisant office de bar.



Photographie n°1.



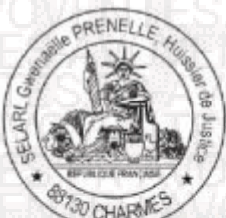
Photographie n°2.



Photographie n°3.



Photographie n°4.





Photographie n°5.



Photographie n°6.



Photographie n°7.



Photographie n°8.

## CAGE D'ESCALIER

Je constate que l'escalier qui mène au premier étage est un escalier en bois avec contremarches, un demi tournant droit avec palier intermédiaire.

Je constate que le bas des murs sont recouverts d'un lambris PVC sans aucune finition. Le dessus des lambris est en placo plâtre recouvert d'une fine couche de peinture de sous-couche blanche.

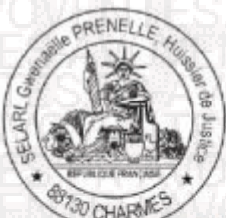
Je constate que la rambarde de l'escalier a été poncée partiellement.



Photographie n°1.

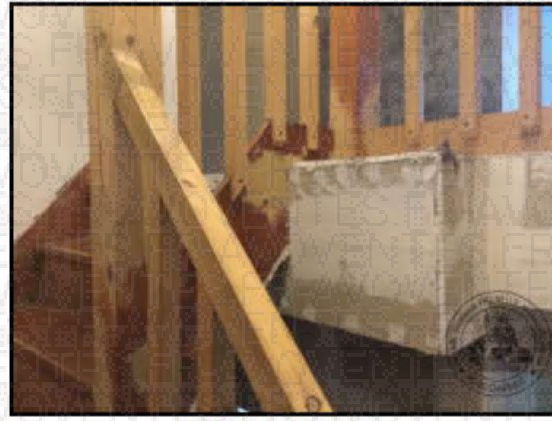


Photographie n°2.





Photographie n°3.



Photographie n°4.



Photographie n°5.

## EXTÉRIEUR ARRIÈRE

Je constate que le jardin à l'arrière de la maison n'est pas entretenu et envahi d'herbes. Je constate la présence d'une terrasse en béton surmonté d'une structure en bois, type tonnelle.

Il m'indique que le terrain va jusqu'au grillage situé au fond du jardin. Sur la gauche (dos à la maison), se trouve un petit appentis en pierres, non fermé, et dont l'ouverture présente des fissures.

Je constate que l'enduit de la façade arrière de la maison est en grande partie tombé, laissant voir les pierres qui composent le mur.



Photographie n°1.



Photographie n°2.





Photographie n°3.



Photographie n°4.



Photographie n°5.



Photographie n°6.



Photographie n°7.



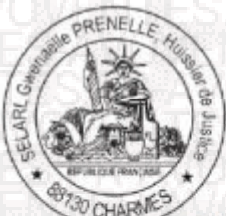
Photographie n°8.



Photographie n°9.



Photographie n°10.





Photographie n°11.

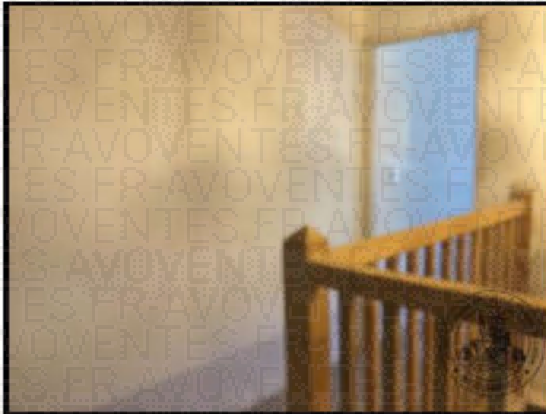
**Au 1er étage :**

### **COULOIR DE DISTRIBUTION**

Je constate que ce couloir de distribution qui dessert les trois chambres, les toilettes et la salle de bain du premier étage présente un sol en parquet flottant gris en bon état. Je relève l'absence de plinthes.

Je constate que les murs sont recouverts de lambris PVC, mais sans finition, sur le mur de la salle de bain. Pour le reste, le placo est seulement peint d'une fine couche de peinture de sous-couche blanche, sauf à gauche de la porte de la salle de bain. À cet endroit, le placo est brut.

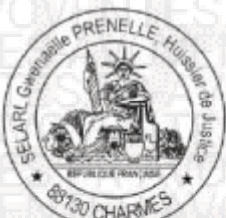
Je constate que le plafond est peint en blanc, en bon état.



Photographie n°1.

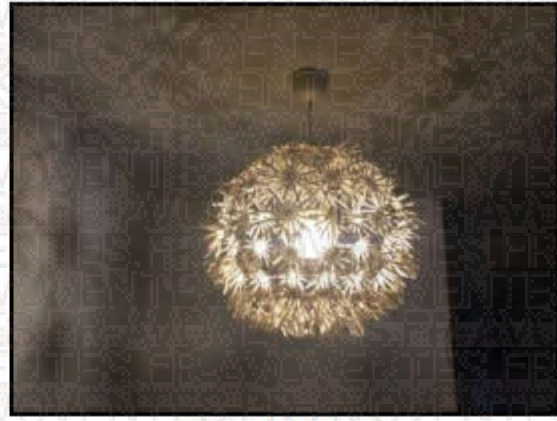


Photographie n°2.

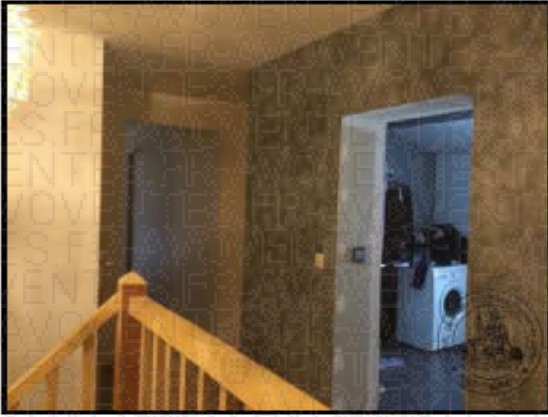




Photographie n°3.



Photographie n°4.



Photographie n°5.



Photographie n°6.



Photographie n°7.



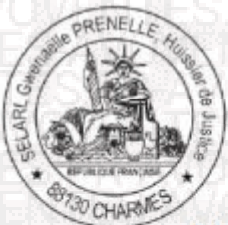
Photographie n°8.



Photographie n°9.

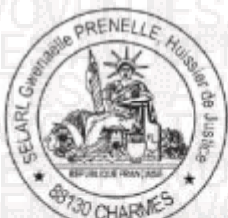


Photographie n°10.





Photographie n°11.



## SALLE DE BAIN

Le **sol** est recouvert de carrelage en mauvais état, de couleur grise. Je constate que plusieurs carreaux sont décollés et que les joints sont manquants en plusieurs endroits.

Les **murs** sont recouverts de peinture en état d'usage normal, de couleur blanche.

Le **plafond** est recouvert de peinture en état d'usage normal, de couleur blanche, spots intégrés, avec ampoules.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal, de couleur blanche, sans coffrage, ouverture battant simple, châssis pvc, vitrage opaque. Pas de volet.

L'**équipement électrique** comprend deux interrupteurs simples en état d'usage normal, quatre prises électriques en état d'usage normal.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- une colonne de rangement en état d'usage normal
- un meuble sous-vasque en état d'usage normal
- une vasque en état d'usage normal (une crédence en faïence en état d'usage normal, un siphon en état d'usage normal, deux mitigeurs en état d'usage normal )
- une douche à l'italienne en état d'usage normal Murs lambris PVC. Receveur encrassé.
- une canalisation d'écoulement en état d'usage normal
- un robinet d'arrêt d'eau en état d'usage normal
- un sèche-serviettes non vérifié

Je constate que la salle de bains ne dispose d'aucune porte. Seul un rideau permet de masquer la pièce.

Je constate l'absence de plinthes.

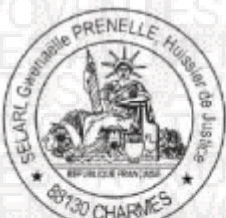
Je constate que la crédence autour de la vasque, tout comme les murs dans le renforcement de la douche à l'Italienne, est recouverte de lambris en PVC sans aucune finition.



Photographie n°1.



Photographie n°2.

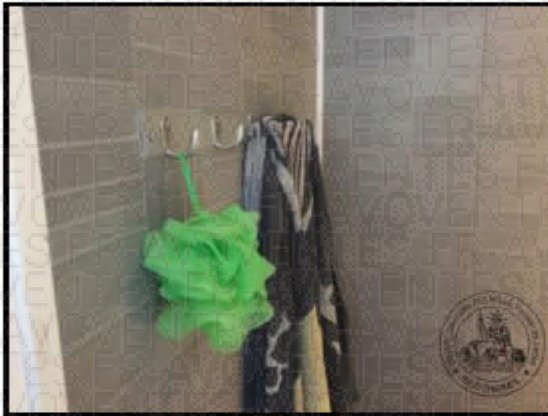




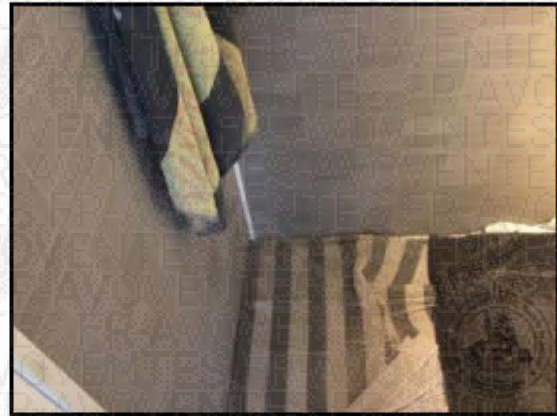
Photographie n°3.



Photographie n°4.



Photographie n°5.



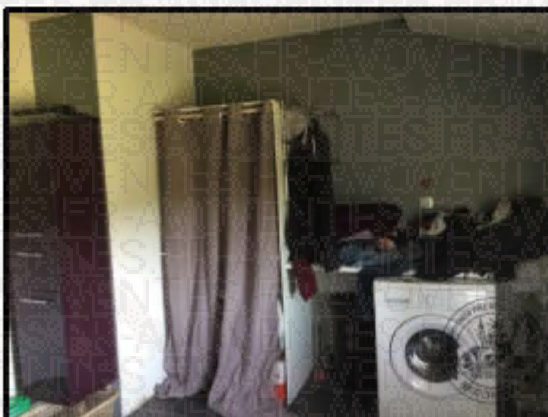
Photographie n°6.



Photographie n°7.



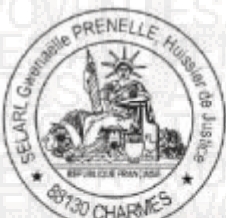
Photographie n°8.

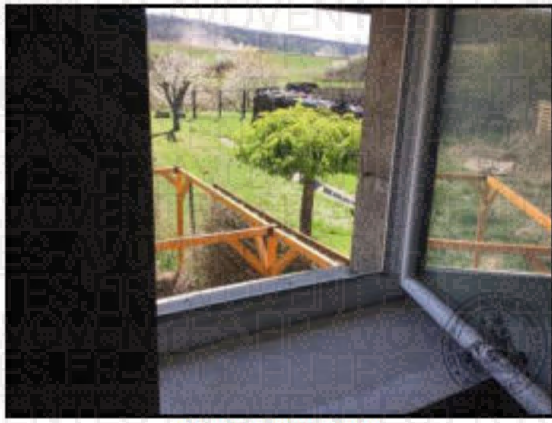


Photographie n°9.

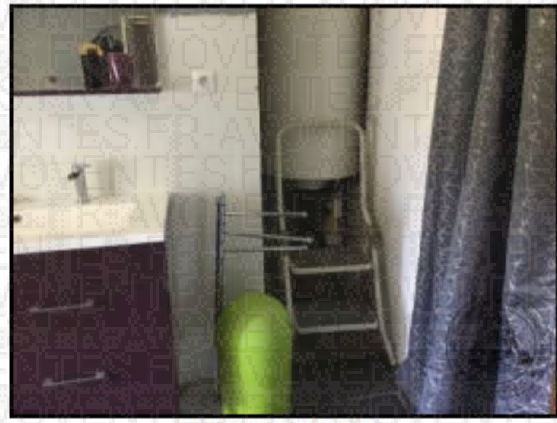


Photographie n°10.





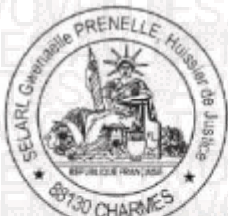
Photographie n°11.



Photographie n°12.



Photographie n°13.



## CHAMBRE SUR RUE GAUCHE

L'**accès** s'effectue par une porte simple en état d'usage normal, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée à clé en métal, extérieur à l'état brut, intérieur à l'état brut.

Le **sol** est recouvert de parquet en état d'usage normal, de couleur grise, flottant.

Les **murs** sont recouverts de peinture en mauvais état, de couleur blanche. Les murs sont peints avec juste une sous couche blanche.

Le **plafond** est recouvert de peinture en état d'usage normal, de couleur blanche, fil, douille et ampoule, avec ampoules.

L'**éclairage naturel** de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal, de couleur blanche, sans coffrage, ouverture battant double, châssis pvc, double vitrage. Sans volet.

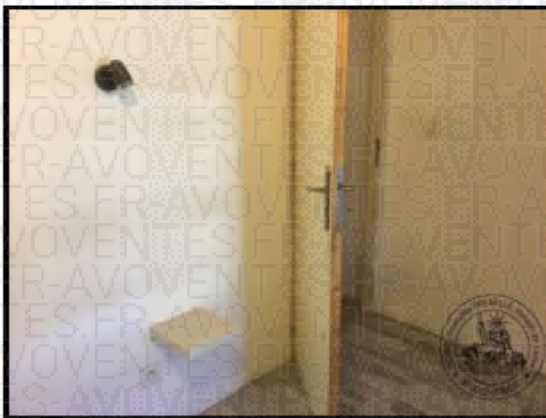
L'**équipement électrique** comprend six prises électriques non vérifié, un interrupteur double en état d'usage normal, deux interrupteurs simples en état d'usage normal.

Pour les **éléments d'équipement**, je relève :

- un placard avec portes coulissantes en mauvais état Non terminé.
- un convecteur électrique non vérifié

Je constate l'absence de plinthes.

Concernant le placard, je constate que celui-ci n'est pas terminé. Il n'y a pas de paroi latérale à droite de sorte que le rail n'a pas de fin et que les portes peuvent coulisser dans le vide.



Photographie n°1.



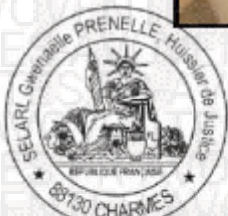
Photographie n°2.

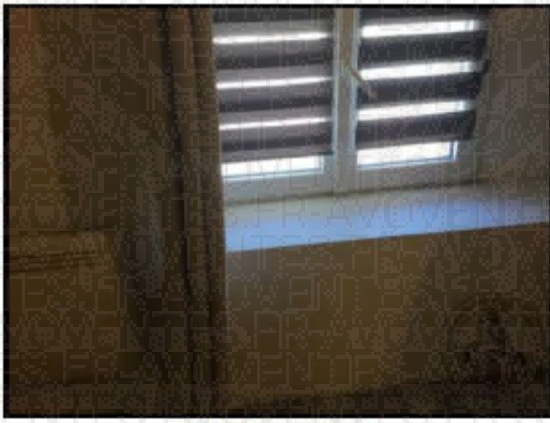


Photographie n°3.



Photographie n°4.





Photographie n°5.



Photographie n°6.



Photographie n°7.



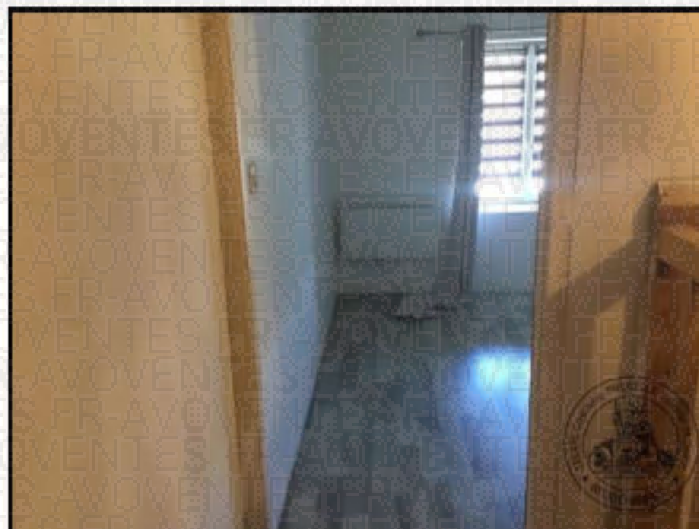
Photographie n°8.



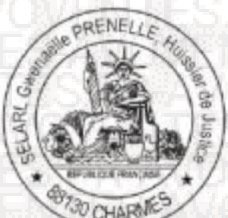
Photographie n°9.



Photographie n°10.



Photographie n°11.



## WC

L'accès s'effectue par une porte simple en état d'usage normal, de couleur blanche, ouverture battant simple, avec une poignée à clé en métal, extérieur à l'état brut, intérieur à l'état brut.

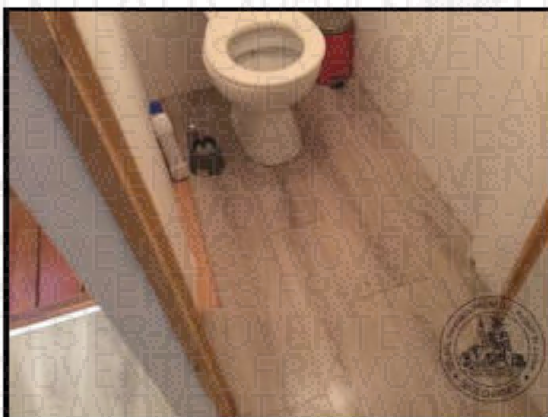
Le sol est recouvert de parquet en état d'usage normal, de couleur grise, flottant. Non terminé.

L'équipement électrique comprend un interrupteur simple en état d'usage normal.

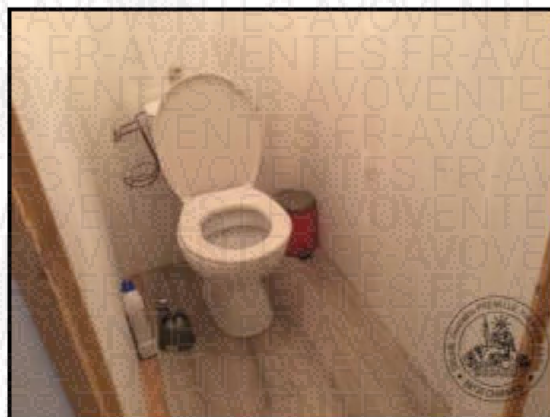
Pour les éléments d'équipement, je relève :

- un WC sur pied en état d'usage normal (une cuvette en état d'usage normal, un réservoir en état d'usage normal, un robinet d'arrêt d'eau en état d'usage normal, un mécanisme de chasse d'eau en état d'usage normal, un abattant en état d'usage normal)

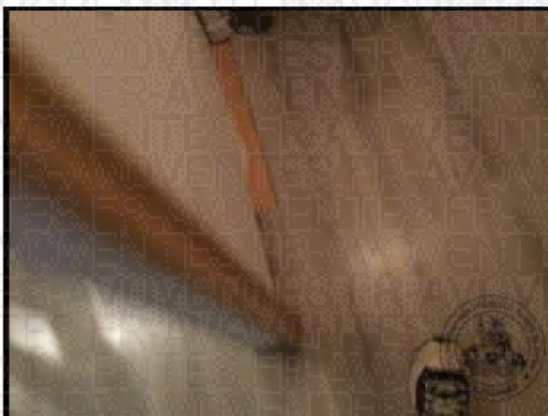
Pas de plinthes. Juste la sous couche sur les murs et le plafond.



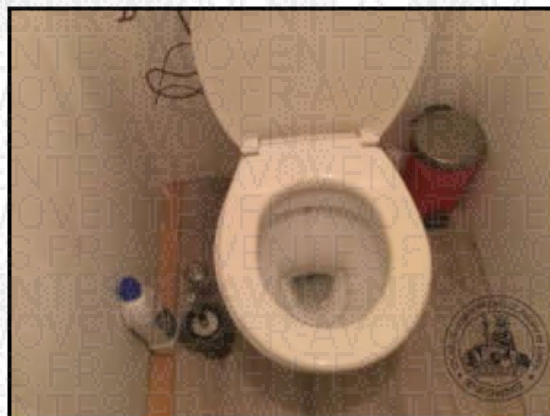
Photographie n°1.



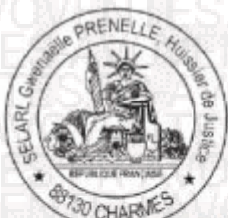
Photographie n°2.



Photographie n°3.

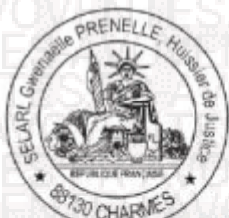


Photographie n°4.





Photographie n°5.



## COMBLES :

L'accès aux combles se fait depuis une trappe avec escaliers pliants située dans le couloir du 1er étage. que déclare qu'il est impossible de se tenir debout dans ces combles qui ne sont pas aménageables.

## CHAMBRE SUR RUE DROITE

L'accès s'effectue par une porte coulissante en état d'usage normal, de couleur beige.

Le sol est recouvert de parquet en état d'usage normal, de couleur grise, flottant.

Les murs sont recouverts de peinture en état d'usage normal, bicolore.

Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage normal, de couleur blanche, lustre, avec ampoules.

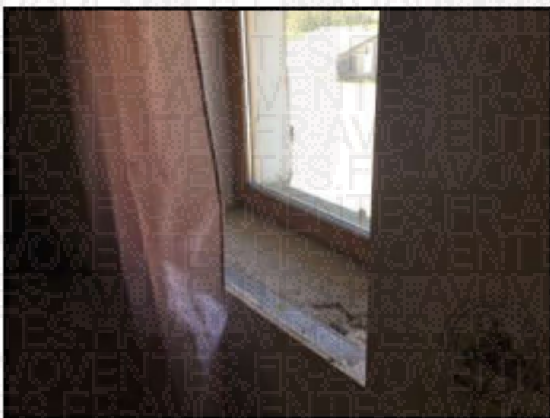
L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal, de couleur marron, sans coffrage, ouverture battant simple, châssis bois, double vitrage, volet à double battants en bois.

L'équipement électrique comprend trois prises électriques non vérifiées, deux interrupteurs simples en état d'usage normal.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- un convecteur électrique non vérifié

Je constate l'absence de plinthes et de tablette de fenêtre.



Photographie n°1.



Photographie n°2.



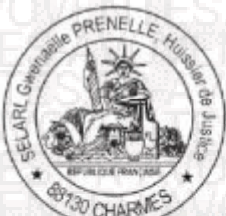
Photographie n°3.



Photographie n°4.



Photographie n°5.



## CHAMBRE SUR JARDIN

L'accès s'effectue par une porte coulissante en état d'usage normal, de couleur beige.

Le sol est recouvert de parquet en état d'usage normal, de couleur grise, flottant.

Une partie des murs est recouverte de peinture simple en état d'usage normal, de couleur blanche. Une autre partie des murs est recouverte de papier peint en état d'usage normal, bicolore, applique murale, avec ampoules.

Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage normal, de couleur blanche.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal, de couleur marron, sans coffrage, ouverture battant simple, châssis bois, simple vitrage, volet accordéon en bois.

L'équipement électrique comprend deux prises électriques non vérifiées, deux interrupteurs simples en état d'usage normal, une prise de télévision non vérifiée.

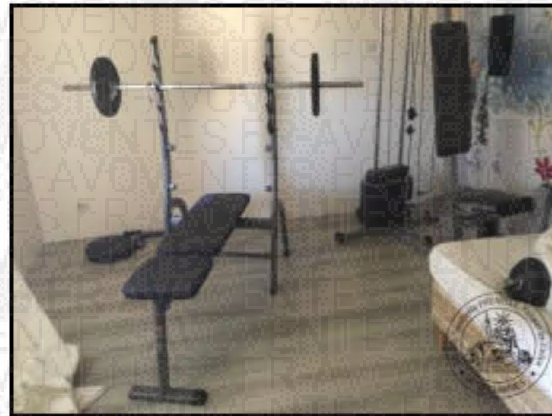
Pour les éléments d'équipement, je relève :

- un convecteur électrique non vérifié

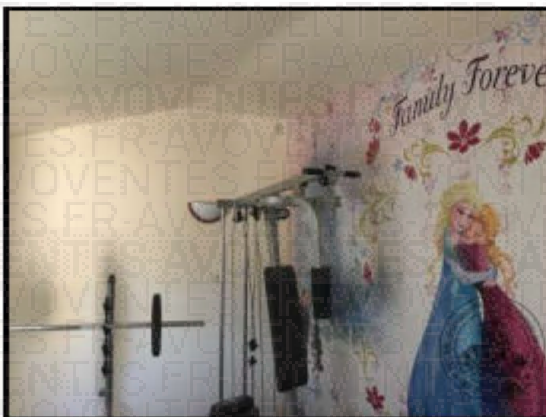
Je constate l'absence de plinthes et de tablettes de fenêtre.



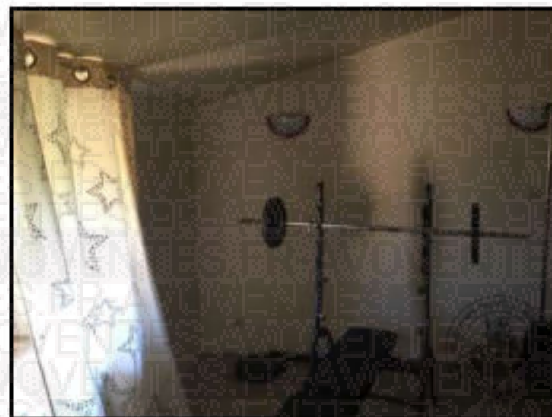
Photographie n°1.



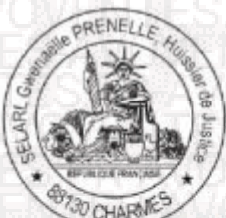
Photographie n°2.

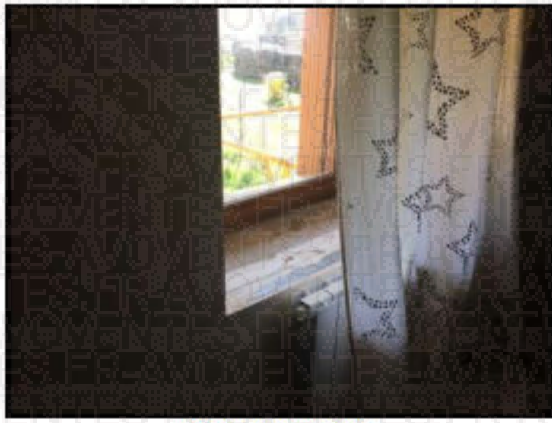


Photographie n°3.



Photographie n°4.





Photographie n°5.



Photographie n°6.



Photographie n°7.

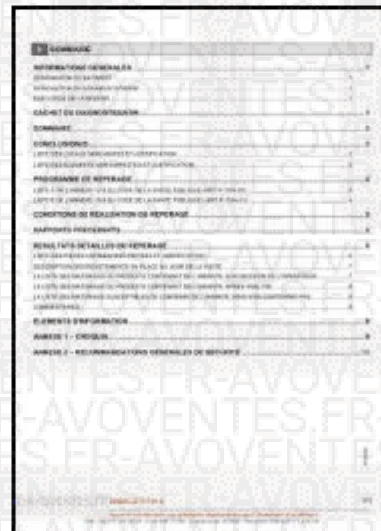


Photographie n°8.

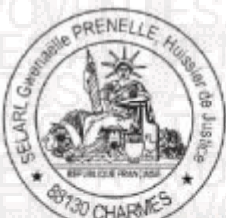
## DIAGNOSTICS



Photographie n°1. Extrait de fichier PDF

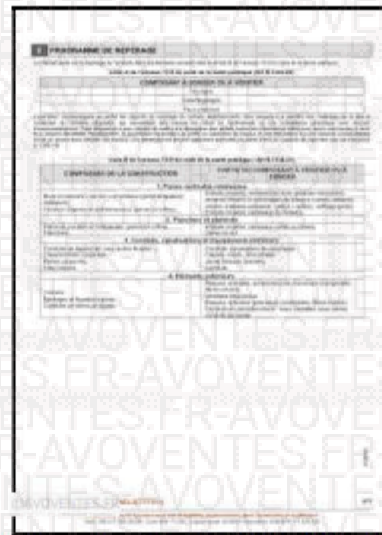


Photographie n°2. Extrait de fichier PDF

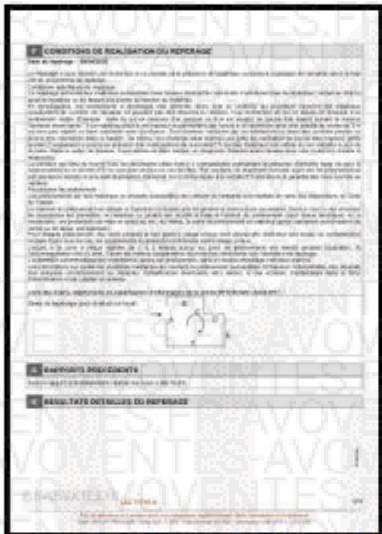




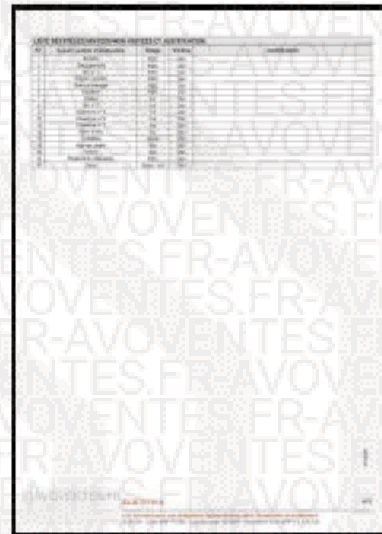
Photographie n°3. Extrait de fichier PDF



Photographie n°4. Extrait de fichier PDF



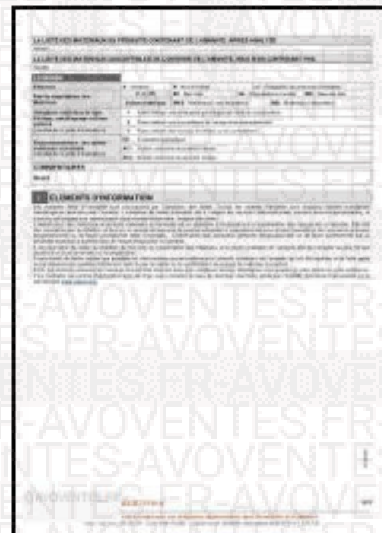
Photographie n°5. Extrait de fichier PDF



Photographie n°6. Extrait de fichier PDF



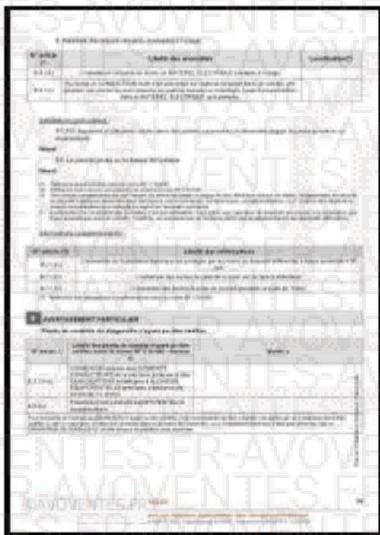
Photographie n°7. Extrait de fichier PDF



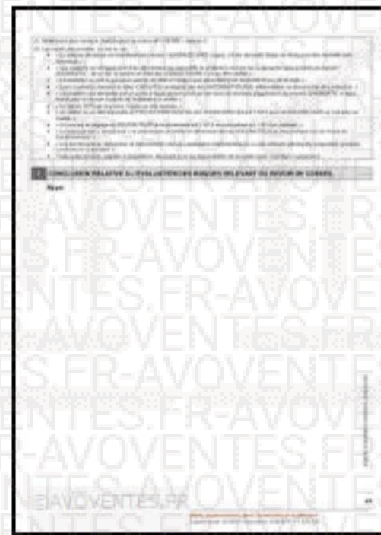
Photographie n°8. Extrait de fichier PDF



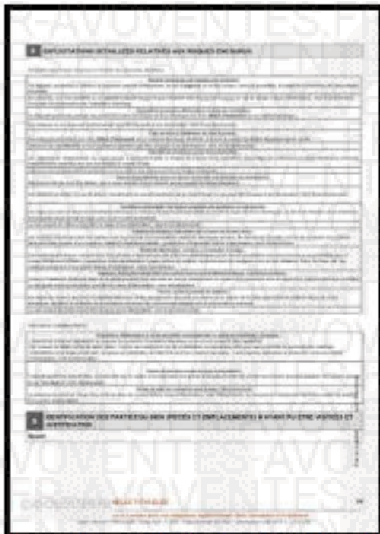




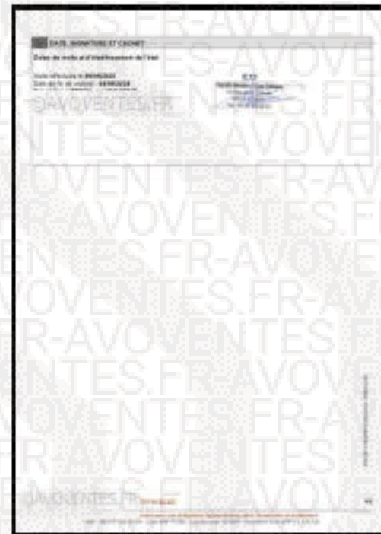
Photographie n°15. Extrait de fichier PDF



Photographie n°16. Extrait de fichier PDF



Photographie n°17. Extrait de fichier PDF



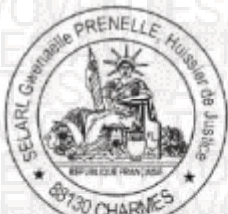
Photographie n°18. Extrait de fichier PDF



Photographie n°19. Extrait de fichier PDF

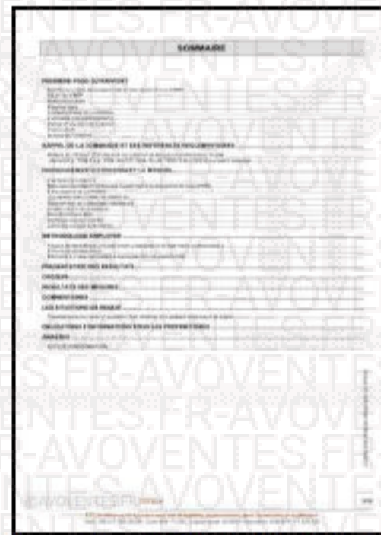


Photographie n°20. Extrait de fichier PDF





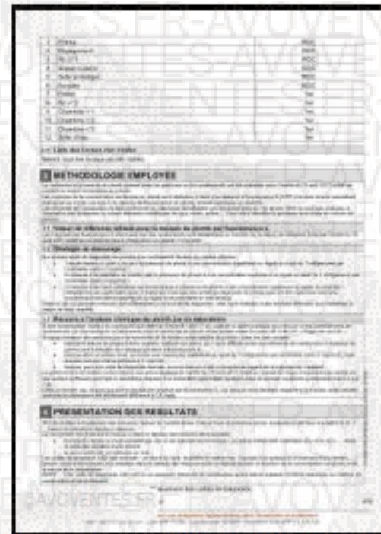
Photographie n°21. Extrait de fichier PDF



Photographie n°22. Extrait de fichier PDF



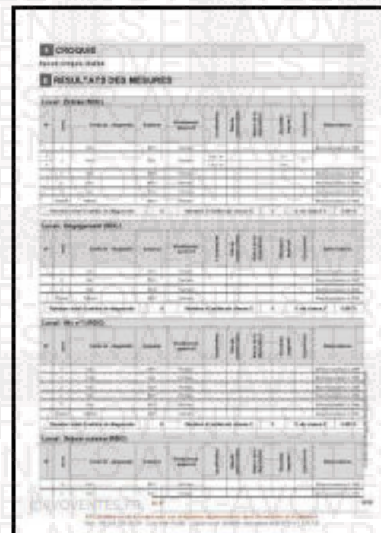
Photographie n°23. Extrait de fichier PDF



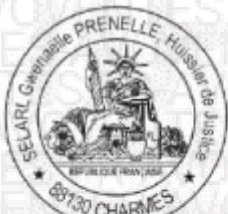
Photographie n°24. Extrait de fichier PDF

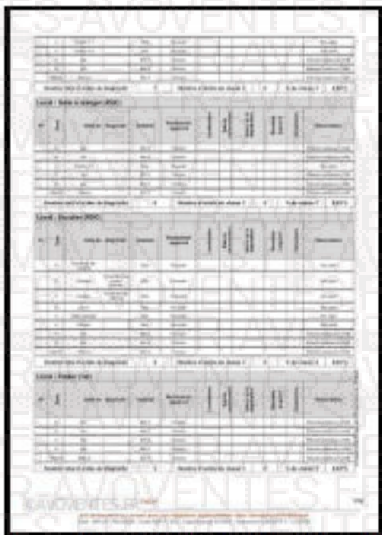


Photographie n°25. Extrait de fichier PDF

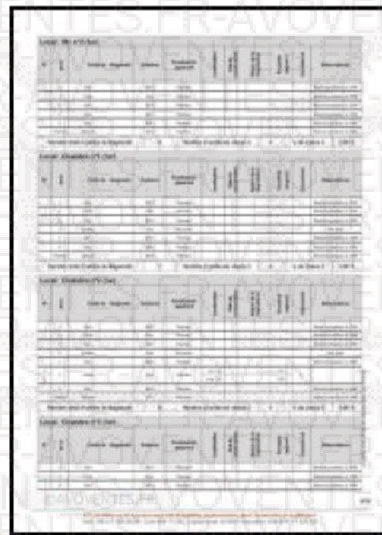


Photographie n°26. Extrait de fichier PDF





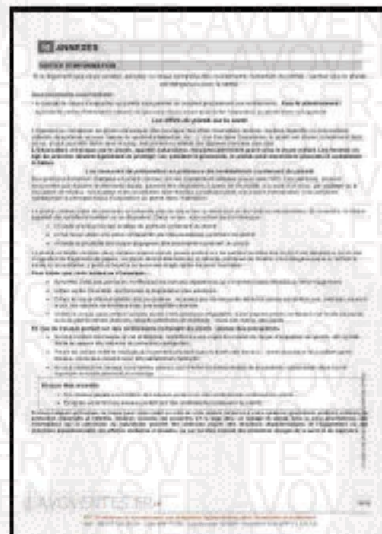
Photographie n°27. Extrait de fichier PDF



Photographie n°28. Extrait de fichier PDF



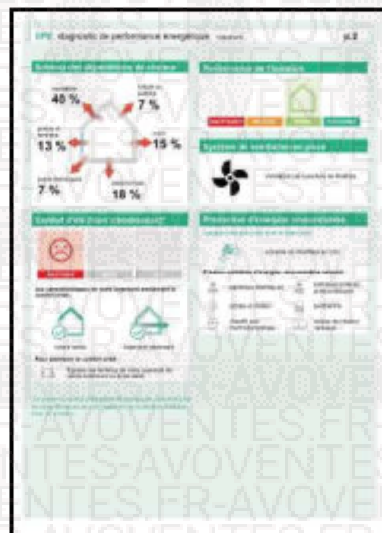
Photographie n°29. Extrait de fichier PDF



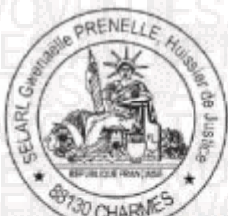
Photographie n°30. Extrait de fichier PDF

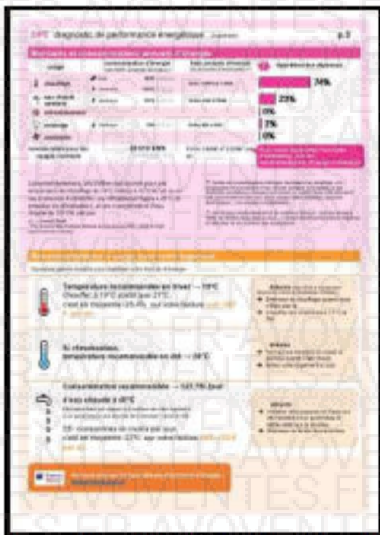


Photographie n°31. Extrait de fichier PDF

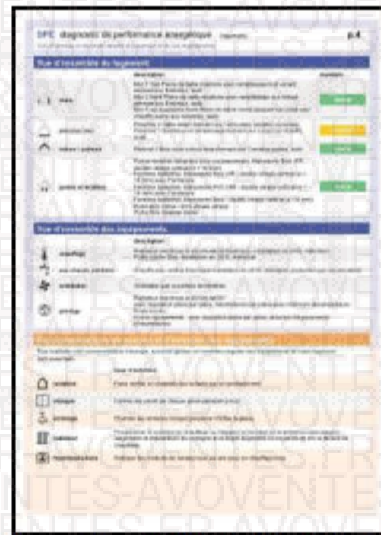


Photographie n°32. Extrait de fichier PDF

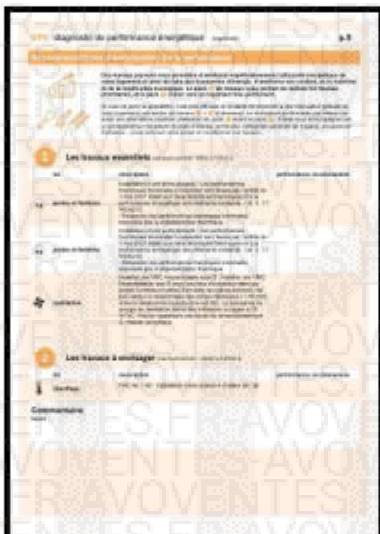




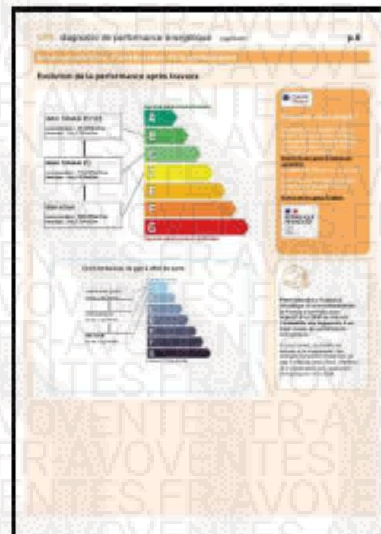
Photographie n°33. Extrait de fichier PDF



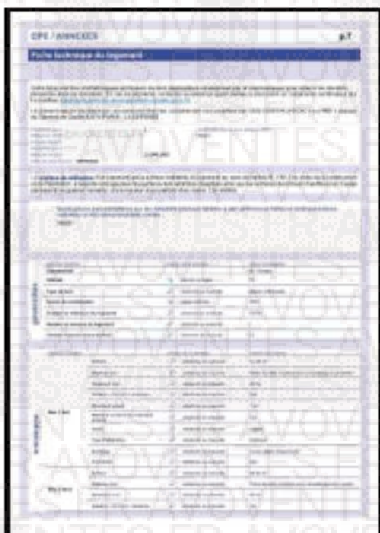
Photographie n°34. Extrait de fichier PDF



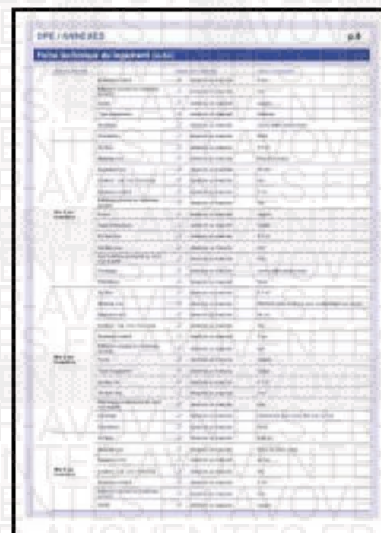
Photographie n°35. Extrait de fichier PDF



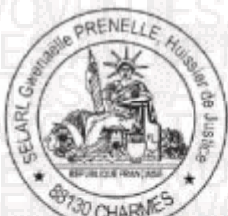
Photographie n°36. Extrait de fichier PDF

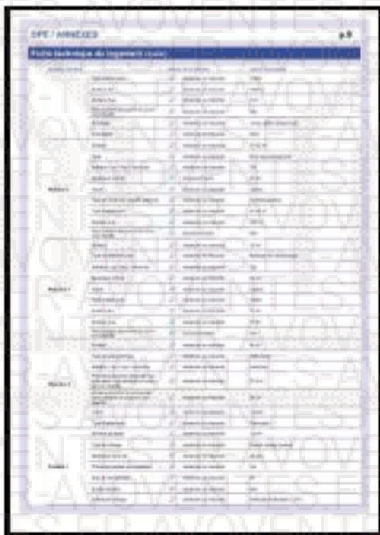


Photographie n°37. Extrait de fichier PDF

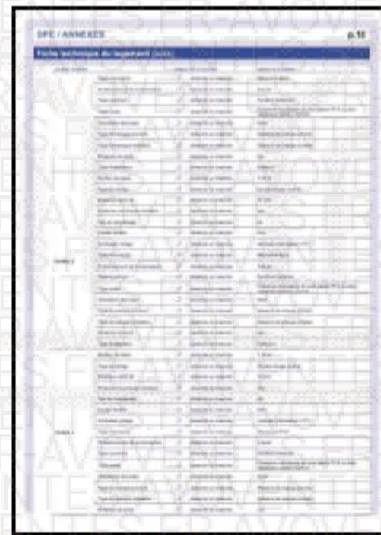


Photographie n°38. Extrait de fichier PDF

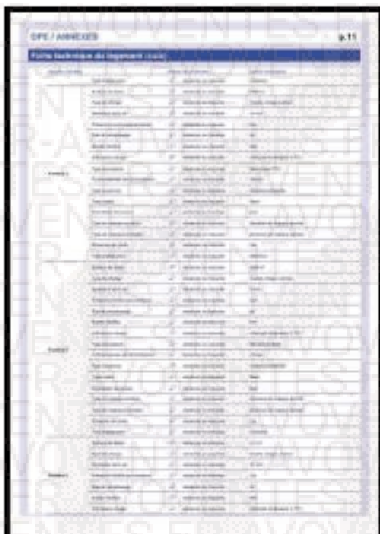




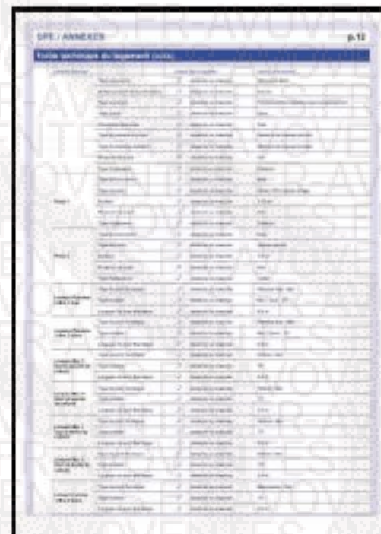
Photographie n°39. Extrait de fichier PDF



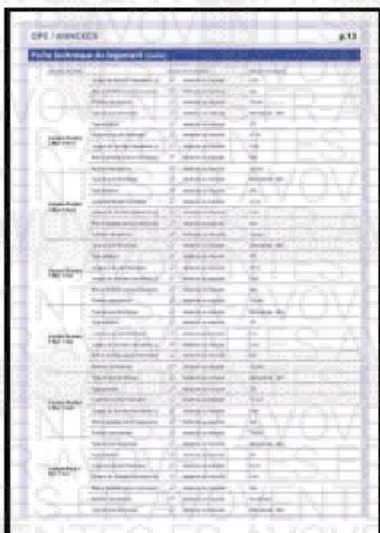
Photographie n°40. Extrait de fichier PDF



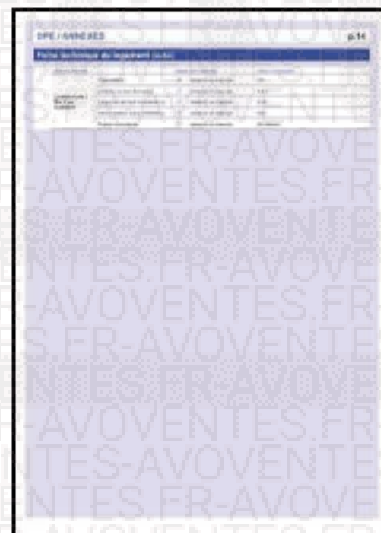
Photographie n°41. Extrait de fichier PDF



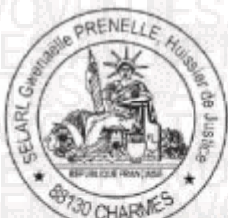
Photographie n°42. Extrait de fichier PDF

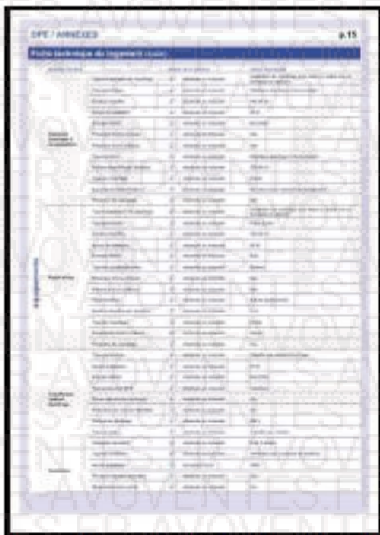


Photographie n°43. Extrait de fichier PDF



Photographie n°44. Extrait de fichier PDF





Photographie n°45. Extrait de fichier PDF



Photographie n°46. Extrait de fichier PDF

## REMARQUES GÉNÉRALES

Concernant le chauffage, m'indique qu'il n'allume plus tout les convecteurs électriques de l'étage. Il n'occupe d'ailleurs plus cet étage, dormant au rez-de-chaussée. Il me précise que le poêle à bois n'est pas tubé et je n'ai vu aucun stock de bois dans la maison. En revanche, j'ai constaté la présence au rez-de-chaussée de poêle à pétrole et de bidons vides dans le cabanon en agglos du jardin.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 43 pages pour servir et valoir ce que de droit.

### Coût de l'acte (Décret 96-1080 du 12/12/1996)

Emolument (Art A444-10)	221,36 €
Vacation (Art A444-18)	75,15 €
Déplacement (Art R. 444-48)	9,40 €
Sous total HT	305,91 €
TVA à 20%	61,18 €
Taxe fiscale Art. 302 bis Y	0,00 €
Débours Art. R.444-12	0,00 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>367,09 €</b>

**GWENAELLE PRENELLE**  
Commissaire de Justice

Le présent acte comprend 44 pages.

